Les Abymes, le mercredi 2 octobre 2019

Le Recteur de région académique Guadeloupe

Recteur d’académie

Chancelier des universités

Directeur académique des services de l’éducation nationale

A

Mesdames, Messieurs les corps d’inspection,

Mesdames, Messieurs les proviseurs,

Mesdames, Messieurs les principaux,

Objet : concours C Génial 2019 -2020

Le concours « C Génial » est organisé avec l’appui du dispositif ministériel « Sciences à l’école » et avec le soutien de la Fondation C Génial.

Il suit les directives de la circulaire n°2011-038 du 4 mars 2011  relative à « Une nouvelle ambition pour les sciences et les technologies à l’Ecole ».

Le concours a pour vocation de renforcer l’intérêt des élèves pour les sciences et technologies au collège ou au lycée en exploitant leur transversalité. Les équipes pédagogiques sont invitées à monter des projets collectifs scientifiques et technologiques avec les élèves. De plus, grâce aux partenariats, ils pourront aborder concrètement le monde des entreprises et de la science.

Un coordonnateur académique a été nommé pour accompagner les équipes participant au concours : Monsieur Jérôme CAFAFA. Il conseille, accompagne, aide aux demandes de subvention.

Toutes les équipes candidates sont invitées à le contacter par courriel à :

[jcafafa@ac-guadeloupe.fr](mailto:jcafafa@ac-guadeloupe.fr)

Les inscriptions au concours sont ouvertes jusqu’au 10 novembre 2019 sur le site de Sciences à l’école :

-          Pour les collèges : <http://www.sciencesalecole.org/c-genial-college-inscriptions/>

-       Pour les lycées : <http://www.sciencesalecole.org/c-genial-lycee-inscriptions/>

J’invite les enseignants à s’intéresser à cette opération visant à valoriser au niveau académique et national les travaux scientifiques réalisés par les élèves au collège et au lycée.